

## FARGUES DE LANGON



<b>PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>du 20 février 2024 à 19 heures</b>
--

**PRESENT(E) S :** M. RONCOLI, Maire - Mmes AUGEY, DUCOS M., MM. CLAVERES, GERARD, Adjoints - Mmes DUCOS P., GACHES-PEDUCASSE, HILT, MONCOT, MM. BELTRAN, DUCOS X., GYSBERS, TAILLEUR, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :** Mme CABANNES, Adjointe, à Mme GACHES-PEDUCASSE, Conseillère Municipale – Mme PATROUILLEAU, Conseillère Municipale, à Mme MONCOT, Conseillère Municipale – M. CASTAGNET, Conseiller Municipal, à M. TAILLEUR, Conseiller Municipal – M. LECOURT, Conseiller Municipal, à M. DUCOS X., Conseiller Municipal.

**ABSENTS EXCUSES :** Mme MAGUY, Conseillère Municipale.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 18

Présents : 13

Votants : 17

Absents : 5

Exclus : 0

*Madame HILT Roxanne, Conseillère Municipale, est élue secrétaire de séance.*

*Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est adopté à l'unanimité des membres présents.*

**ORDRE DU JOUR**

**Délib. 2024-05 : Attribution subvention à l'association « Le Guidon Macarien » pour l'organisation du Tour de la CDC du Sud-Gironde**

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de l'organisation de l'épreuve Tour de la CDC du Sud-Gironde ayant lieu le samedi 2 mars 2024, une subvention de deux cents euros doit être versée par les communes afin de financer l'évènement.

Pour ne pas mettre en difficulté l'association en charge de l'organisation, il est proposé de voter cette subvention en amont du vote du budget 2024 et devra être intégrée budgétairement au vote du budget primitif 2024. La subvention ayant trait à l'intérêt local, la condition de régularité est vérifiée au cas présent.

Pour cette année, il est proposé de verser cette subvention à l'association du Guidon Macarien car l'association des communes de la CDC n'aura pas encore fait l'objet d'une publication au

Journal Officiel. Afin de procéder au suivi des subventions des communes, un élu de la Communauté de Communes du Sud-Gironde sera désigné.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'octroyer à l'Association Le Guidon Macarien une subvention de 200 € pour l'organisation du Tour de la CdC du Sud-Gironde au titre de l'année 2024.

### **Délib. 2024-06 : Acquisition parcelle forestière TAPON Valentin**

---

Monsieur le Maire fait part aux élus du courrier en date du 16 janvier 2024 de Monsieur TAPON Valentin concernant la vente d'une parcelle lui appartenant au lieu-dit « Trétin ».

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette parcelle cadastrée section C-316, pour une contenance de 16.300m<sup>2</sup>, actuellement située en zone N au PLUi est mise en vente au prix de 15.000,00 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner sur ce bien en faisant une offre au prix proposé, soit 15.000,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires en vue de l'acquisition de ce bien aux conditions proposées ci-dessus et à signer tous les actes nécessaires relatifs à l'acquisition de ce bien.

### **QUESTIONS DIVERSES**

---

#### **- Préparation du budget 2024 – points sur les projets :**

- Acquisitions :
  - Monsieur GERARD, Adjoint, informe le Conseil Municipal que la Commission Communication souhaite inscrire au budget l'acquisition de 2 structures représentant un enfant, fixées au sol et réfléchissant la nuit. Ces structures seraient placées de part et d'autre des passages piétons sur la Route des Ecoles afin d'inciter les automobilistes à ralentir.
  - Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un administré lui a proposé d'acquérir un bâtiment qui pourrait intéresser la commune de par sa situation géographique. Le bâtiment fait environ 80m<sup>2</sup> et est proposé à 60.000,00€
    - Travaux sur les bâtiments communaux :
      - Monsieur TAILLEUR, Conseiller Municipal, informe le Conseil Municipal de l'avancée du dossier de l'église communale. Des devis concernant des études de sol ont été demandés afin de trouver la meilleure solution pour stabiliser le bâtiment dans un premier temps. Monsieur TAILLEUR informe également qu'un devis d'isolation de la MAM « Les Jolies Couleurs » a été établi. D'autres devis seront demandés.
      - Monsieur GYSBERS, Conseiller Municipal, informe le Conseil Municipal qu'une réunion de préparation de chantier concernant la reconstruction du groupe maternelle est fixée le lundi 4 mars sur site afin de réunir tous les acteurs du projet et déterminer le calendrier des travaux.
      - Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'élaboration d'une charte environnementale concernant le projet d'habitat partagé derrière la Mairie est en cours.

#### **- Manifestations :**

- Madame AUGEY Sandrine, Adjointe, fait le bilan du Trail des Valentins qui a eu lieu le dimanche 11 février 2024. Il y a eu 585 inscrits entre les différentes compétitions. Les retours sont très bons et quelques améliorations sont déjà notées pour la prochaine édition. Madame AUGEY Sandrine souligne la présence de 56 bénévoles sur l'édition 2024.

- Madame DUCOS Patricia, Conseillère Municipale, fait le point sur les inscriptions au repas des Aînés du dimanche 3 mars 2024. Il y a pour l'heure 114 administrés inscrits.

- **Compte-rendu réunions :**

- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de son rendez-vous avec Monsieur le Sous-Préfet le mardi 20 février 2024 concernant la vente des terrains sur la zone de Sartre. Notre demande de détachement d'un lot sur la zone a été validée par Monsieur le Sous-Préfet. Courant mars, le détachement de lot va être réalisé et le permis de construire déposé. Madame GACHES-PEDUCASSE, Conseillère Municipale, pose la question de la sécurisation des piétons et cyclistes une fois l'entreprise en activité. Monsieur le Maire l'informe que tout sera fait dans les règles lors de la reprise de la voirie communale en fin de chantier, d'autant plus que cette voie est identifiée dans le plan vélo 1000km en partenariat avec le Département.

- Commission Mobilités de la Communauté de Communes du Sud-Gironde : Madame GACHES-PEDUCASSE, Conseillère Municipale, informe le Conseil Municipal que Cap Solidaire va étoffer l'offre de transport à la demande avec la mise à disposition de 2 minibus. Les administrés devront s'inscrire au service et réserver leur transport. Une plaquette d'information sera insérée dans le prochain Bulletin d'Informations Municipales. Madame GACHES-PEDUCASSE informe également le Conseil Municipal qu'à partir du 8 mars 2024, Cap Solidaire proposera des véhicules électriques en location.

- Al Qarara : Madame GACHES-PEDUCASSE, Conseillère Municipale, remercie les élus qui ont cotisé à l'association Al Qarara et en profite pour donner des nouvelles de nos amis Ibrahim et Salam qui sont toujours en Palestine, dans la bande de Gaza.

- Commission Communication : Monsieur GERARD, Adjoint, informe le Conseil Municipal que les articles pour le prochain BIM devront être transmis avant le 21 mai 2024 pour une distribution courant juin 2024. Il est question d'élaborer un questionnaire à destination de la population quant à leur vision de leur commune dans quelques années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30